

1. CALENDRIER

- Lundi 10 avril 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 25 avril 14h00 clôture des inscriptions
- 16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
- Mercredi 26 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Vendredi 28 avril 18h00 réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES ET PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Ce programme est conçu pour permettre la rotation des embarcations entre les différentes catégories. Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Distance de course: 1 500 m											
Samedi matin			Samedi après-midi			Dimanche matin			Dimanche après-midi		
08h30	Séries	J16F4x	14H00	Finales B, C, A	J16F4x	08h00	Séries	J16F8+	11H00	Finales B, C, A	J16F8+
08h50	Séries	J16F4+	14H15	Finales B, C, A	J16F4+	08h20	Séries	J16H4x	11H15	Finales B, C, A	J16H4x
09h10	Séries	J16H8+	14H30	Finales B, C, A	J16H8+	08h40	Séries	J16H4+	11H30	Finales B, C, A	J16H4+
09h30	Séries	J18F8+	14H45	Finales B, C, A	J18F8+	09h00	Séries	J18F4x	11H45	Finales B, C, A	J18F4x
09h45	Séries	J18H8+	15H00	Finales B, C, A	J18H8+	09h15	Séries	J18F4-	12H00	Finales B, C, A	J18F4-
10h00	Séries	SF4x	15H15	Finales B, C, A	SF4x	09h30	Séries	J18H4x	12H15	Finales B, C, A	J18H4x
10H15	Séries	SF4-	15H30	Finales B, C, A	SF4-	09h45	Séries	J18H4-	12H30	Finales B, C, A	J18H4-
10H30	Séries	SH4x	15H45	Finales B, C, A	SH4x	10h00	Séries	SF8+	12H45	Finales B, C, A	SF8+
10H45	Séries	SH4-	16H00	Finales B, C, A	SH4-	10h15	Séries	SH8+	13H00	Finales B, C, A	SH8+

3. RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

Participation

La Coupe de France est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur 2 jours.

Certaines ligues peuvent se regrouper pour participer. Ce regroupement doit être validé par la FFA. Une fois validé, il s'applique pour toutes les équipes constituées et pour toute la durée de la compétition.

Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue ou regroupement de ligues.

Les rameurs et rameuses séniors sélectionnés dans les collectifs A et B ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France MAIF.

Équipe et embarcations

Une équipe est constituée de 8 rameurs d'une même catégorie et d'un barreur qui concourent :

- Pour les J16 en 4x, 4+ un jour et en 8+ l'autre jour;
- Pour les J18 et sénior en 4x, 4- un jour et en 8+ l'autre jour.

Une ligue qui engage une équipe dans une catégorie doit obligatoirement participer dans les 3 embarcations.

Une ligue peut engager plusieurs équipes de 8 rameurs dans une même catégorie, identifiées de 1 à n.

Système de course

Séries avec classement au temps, puis finales A, B et C.

Quel que soit le nombre d'engagés dans une épreuve, il n'y a pas de finale D.

Classements

Classement par épreuves : un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.

Classement par catégorie : un classement des équipes de ligue est établi pour chacune des six catégories (HJ16, FJ16, HJ18, FJ18, HS, FS). Il se fait par addition des points obtenus par les 3 équipages (4+ ou 4-, 4x et 8+) composant chaque équipe. Pour chaque catégorie, les huit rameurs et le barreur des trois premières équipes reçoivent leurs récompenses sur le podium. Deux équipes d'une même ligue peuvent être récompensées. En cas d'égalité, le résultat obtenu en huit départagera les équipes.

Classement général : un classement général des ligues est établi pour la Coupe de France MAIF. Il se fait par addition des points obtenus dans le classement par catégorie par chaque équipe de ligue la mieux classée dans chacune des six catégories. En cas d'égalité, le résultat obtenu dans la catégorie sénior (homme et femme), puis la catégorie J18, puis la catégorie J16 départageront les équipes.

Arbitrage

L'arbitrage de la Coupe de France se fera à points fixes.

4. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les engagements sont faits sur l'Intranet fédéral par chaque ligue.

Maillots

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligue. Le barreur doit porter le maillot aux couleurs de la MAIF.

Publicité

Des autocollants au nom de la MAIF sont attribués aux différentes ligues pour le marquage des bateaux et des avirons.

Toute autre publicité est rigoureusement interdite.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club des Sports Nautiques de Brive – Tél. 05 55 24 51 58 – C19001@club.avironfrance.fr – Informations sur www.csnbrive.fr

CLASSEMENT MER DES CLUBS

Il prend en compte des points de classement, de participation et de vie de club, suivant les modalités définies ci-dessous :

Points de classement aux Championnats de France d'aviron de mer

Place	Points attribués		
	Solo	Double	Quatre
1	22	44	88
2	20	40	80
3	18	36	72
4	16	32	64
5	14	28	56
6	12	24	48
7	11	22	44
8	10	20	40
9	9	18	36
10	8	16	32
11	7	14	28
12	6	12	24
13	5	10	20
14	4	8	16
15	3	6	12
16 à 25	2	4	8
26 à n	1	2	4

Points de participation aux régates qualifiantes mer

Ces points sont attribués aux clubs pour chaque compétiteur participant à une régate qualifiante mer selon le barème ci-dessous.

Ils ne sont attribués qu'aux clubs ayant participé au moins à 3 régates qualifiantes mer dans l'année.

Pour pouvoir apporter des points de participation, la régate qualifiante mer doit avoir inscrit à son programme une épreuve J16 homme et femme.

Seuls les 3 meilleurs totaux de participation sont pris en compte, plafonnés à 150 points par régate soit un maximum de 450 points par club sur l'année.

Points de participation	
Solo sénior	2,5
Double sénior	2,5
Quatre sénior	2,5
Solo J18 et J16	5
Double J18 et J16	5
Quatre J18 et J16	5

Points de vie de club

Ces points sont attribués aux clubs ayant participé au moins à 3 régates qualifiantes mer selon le barème ci-dessous :

Points de formation :

- 45 points pour un club avec le label 3***;
- 30 points pour un club avec le label 2**;
- 15 points pour un club avec le label 1*.

Points d'organisateur :

- 30 points pour les clubs qui organisent des régates, randonnées ou raids. (Championnats de France mer ou rivière, Régates qualifiantes mer, randonnées et Épreuves de longue distance labellisées par la FFA, plus toutes les régates mer ou rivière inscrites au calendrier utilisant la procédure d'engagement sur l'Intranet fédéral)

Points d'arbitrage :

- 10 points par arbitre possédant le certificat mer.

CLASSEMENT COUPE DE FRANCE MAIF

Points obtenus par chaque équipage pour les classements par catégorie

Finale A		Finale B		Finale C			
Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1er	25	7e	14	13e	8	19e	1
2e	22	8e	13	14e	7	...	1
3e	20	9e	12	15e	6		
4e	18	10e	11	16e	5		
5e	16	11e	10	17e	4		
6e	15	12e	9	18e	3		